MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Madame Marianne POUGET
Présidente du Tribunal Administratif de Nice
18 avenue des Fleurs
CS 61039
06050 NICE CEDEX 1

Nice, le 17 JUIL. 2026

Lettre recommandée accusé réception
2C 140 670 2822 8

Madame la Présidente,

La Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit par délibération du 30 novembre 2023, une procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain sur la station d'Auron, à Saint-Etienne-de-Tinée.

Le projet concerne la réalisation d'une remontée mécanique « Riou - Sauma longue » qui permettra de conforter l'activité structurante de la station d'Auron.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, le projet sera soumis à enquête publique.

Au regard du calendrier prévisionnel de la Déclaration de Projet, l'enquête publique se déroulerait au mois de novembre 2026, pour une durée d'un mois.

Dans cette perspective, nous sollicitons la désignation d'un commissaire enquêteur.

Dans l'attente de cette désignation, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président,
et par délégation de signature
Le Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement Durables

Romain CARDELLI
p/o C. REYRON

Ref : S-0726-011039
Métropole Nice Côte d'Azur
Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement Durables
Direction de l'Aménagement et de la Planification Service de la Planification 06364 NICE Cedex 4
Téléphone : 04.89.98.19.20
benjamin.dumas@nicecotedazur.org